

INFO - D.D.O.



Mission accomplie:
une rentrée
scolaire réussie
malgré les défis !

Merci à tous pour
votre implication
(personnel, parents
et enfants)

DATES IMPORTANTES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET
RENCONTRE DE PARENTS**
3 septembre 2020

PHOTO SCOLAIRE
2 octobre 2020

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
29 septembre 2020

CONGÉ
12 octobre 2020

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES
25 septembre 2020

<http://www.ddo.ecoleouestmtl.com/>

RETOUR À L'ÉCOLE COVID

AUTO-ÉVALUATION QUOTIDIENNE DES SYMPTÔMES LIÉS À LA COVID

Si vous pensez avoir été exposé à la COVID-19 ou si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19, vous êtes invité à remplir [cette autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#) pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Cette évaluation peut être remplie pour votre enfant ou pour un autre membre de votre famille.

Important : Cet outil d'autoévaluation ne remplace pas une consultation médicale. Respectez toujours les consignes que vous donne un professionnel de la santé.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT À L'ÉVALUATION QUOTIDIENNE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE MON ENFANT

En préparation de la rentrée et avec le souci de tout mettre en œuvre pour réduire les risques de transmission de la COVID-19 dans nos écoles, nous vous demandons votre collaboration afin de surveiller les symptômes que pourrait développer votre enfant. Ainsi, la santé publique vous demande de procéder à l'évaluation de l'état de santé de votre enfant chaque matin, avant son départ à l'école.

Nous vous demandons de remplir [un formulaire](#) par enfant.

NOUVEL HORAIRE DE L'ÉLÈVE

Nous vous rappelons qu'afin d'assurer la sécurité de vos enfants et du personnel, nous avons établi un nouvel horaire.

7h35 : Les élèves de la 1re, 2e et 3e année se rendent directement à leur rang.

7h45: Les élèves de la maternelle, 4e, 5e et 6e année se rendent à la pancarte de leur groupe devant la façade de l'école.

Tous les parents doivent attendre dans la section gazonnée identifiée et laisser le trottoir libre d'accès pour circuler.

Merci pour votre collaboration.

MESURE ALIMENTAIRE

Cette année, nous avons obtenu une somme d'argent afin de venir en aide aux élèves réellement dans le besoin financier. Ainsi, nous pourrions offrir un repas traiteur à quelques enfants pour toute l'année scolaire.

Si votre enfant pourrait bénéficier de cette mesure, veuillez nous en informer en communiquant avec notre ICS, Marianne Loch:

com@famillescloverdale.org

ÉTAT DE COMPTE - EFFETS SCOLAIRES

Le 3 septembre, vous avez reçu la procédure des paiements par Internet et votre état de compte sur lequel est indiqué le montant à acquitter **au plus tard le 2 octobre 2020.**

Vous pouvez payer par chèque, mais nous privilégions les paiements par Internet.

Lors du paiement par Internet, veuillez vous assurer d'utiliser le code débutant par ES (pour effets scolaires).

Pour de plus amples informations et renseignements, merci de contacter madame Anca Nicolae au 514-855-4209 poste 5703.

PAIEMENT PAR INTERNET
SERVICE DE GARDE – SURVEILLANCE DES DÎNEURS ET EFFETS SCOLAIRES

Chers parents,

Veuillez noter que **deux fournisseurs** sont disponibles sur le site des institutions financières pour effectuer un paiement par Internet à l'école de votre enfant.

Afin d'éviter tout délai dans la réception des paiements, **vous devez vous assurer** :

- D'utiliser le bon fournisseur selon le paiement à effectuer : service de garde ou effets scolaires;
- D'utiliser le numéro de référence inscrit sur l'état de compte de votre enfant;
- De faire un seul paiement par enfant;
- D'utiliser le nouveau numéro de référence lors d'un changement d'école de votre enfant et de détenir l'ancien numéro de référence.

Les relevés fiscaux seront émis au nom de la personne, selon le numéro de référence utilisé.

SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANCE DES DÎNEURS:

- Le numéro de référence commence par **SG** et contient **18 caractères**.

NOM DU FOURNISSEUR	
Banque de Montréal	CSS Marguerite-Bourgeoys – Service de Garde
Banque Laurentienne	CSS MARGUERITE-BOUR S-GARDE
Banque Natioale	CSS MARGUERITE-BOURGOYS (SERVICE DE GARDE)
Banque Royale (RBC)	CSS MARGUERITE-BOURGOYS SERV-GARDE
Banque Scotia	CSS MARGUERITE-BOUR S-GARDE
Banque TD	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys service de garde
Caisse Desjardins	CSS Marguerite-Bourgeoys – Service de garde
CIBC	CSS MARG BOURS SERVICE GARDE
Tangerine	Css Marguerite-bourgeoys-service De Garde

EFFETS SCOLAIRES:

- Le numéro de référence commence par **ES** et contient **19 caractères**.

NOM DU FOURNISSEUR	
Banque de Montréal	CSS Marguerite-Bourgeoys – Effets scolaires
Banque Laurentienne	CSS MARGUERITE-BOUR EFF SCOL
Banque Natioale	CSS MARGUERITE-BOURGOYS – EFFETS SCOLAIRES
Banque Royale (RBC)	CSS MARGUERITE-BOURGOYS EFFET SCOL
Banque Scotia	CSS MARGUERITE-BOUR EFF-SCO
Banque TD	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – effets scolaires
Caisse Desjardins	CSS Marguerite-Bourgeoys – Effets scolaires
CIBC	CSS MARG BOURS EFFETS SCOLAR
Tangerine	Css Marguerite-bourgeoys-effets Scolaires

Merci de votre collaboration !

FÊTE DE LA RENTRÉE 4 SEPTEMBRE 2020

Journée idéale pour une fête de la rentrée repensée.

Au menu, l'histoire de la chanson francophone depuis les années 1700 jusqu'à aujourd'hui avec «Les Pères Pétu».

En lien avec notre objectif du projet éducatif d'amener les élèves à utiliser le français comme langue commune et notre thématique de la chanson francophone.



RENCONTRE DE PARENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

INVITATION

Assemblée générale du

Comité consultatif des services aux EHDAA

(Montréal, le 25 août 2020) – Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CCSMB) tient son assemblée générale annuelle virtuelle le **lundi 14 septembre 2020, à 19 h 15, sur la plateforme Zoom.**

Informations pour la connexion: <https://zoom.us/j/98106143937>
Meeting ID: 981 0614 3937
Mot de passe: 070509

Les parents d'élèves vivant avec un handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel ou éprouvant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement sont invités à participer à cette assemblée. Les douze (12) membres représentants des parents du Comité y seront notamment choisis par l'assemblée générale pour être désignés par le Comité de parents (CP).

Le CCSEHDAA est mis en place en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP). On peut obtenir de l'information sur le Comité en composant le (514) 855-4500, poste 8802. Tout au cours de l'année, l'ensemble des parents intéressés peut assister aux réunions régulières du Comité, où une période de questions leur est allouée. On peut également prendre connaissance du guide « S'informer, s'impliquer », présentant l'ensemble des instances démocratiques en place au CCSMB, sous l'onglet *Comités de parents et implication* du site www.csmb.qc.ca. Vous y trouverez, entre autres, le calendrier des rencontres du CCSEHDAA.

Le Comité consultatif des services aux élèves HDAA vous concerne!

- Le Comité donne son avis sur la politique d'organisation des services aux EHDAA.
- La Commission scolaire doit consulter le Comité sur l'organisation des services éducatifs aux EHDAA.
- La Commission scolaire doit consulter le Comité sur l'affectation des budgets pour les services aux EHDAA.
- Le Comité des services aux élèves HDAA regroupe autour d'une même table tous les partenaires œuvrant auprès des élèves HDAA. On y trouve des représentants et représentantes du personnel enseignant et de soutien, des représentants et représentantes des directions d'école et de la Direction générale, des représentants et représentantes des professionnels et professionnelles ainsi que d'organismes communautaires.

Le Comité a aussi comme mandat de s'assurer que les parents d'élèves HDAA soient bien informés des services que reçoivent leurs enfants. Le Comité met en ligne un guide destiné aux parents des élèves HDAA dans lequel vous retrouverez des informations sur www.csmb.qc.ca sous l'onglet *Comités de parents et implication* ou en faire la demande à votre direction d'établissement.



SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES
8700, 54^e Avenue, LaSalle, (Québec) H8P 3H7

ABSENCES ET RETARDS

Pour la sécurité des élèves, nous vous demandons votre entière collaboration afin de motiver l'absence de votre enfant.

Lors de l'absence d'un élève, le matin ou l'après-midi, vous devez appeler à l'école au 514 855-4209 pour motiver son absence avant 7h55 le matin et avant 12h15 l'après-midi, sauf si vous l'avez déjà motivée pour plus d'une journée. **Nous vous prions de laisser le message sur le répondeur (celui-ci est en fonction jour et nuit) en nous mentionnant le nom de votre enfant, son groupe-repère ainsi que le motif de son absence.**

Si l'enfant fréquente le service de garde ou le service des dîneurs, les parents doivent également les aviser en cas d'absence au (514) 855-4209, poste 2.

ABSENCES PROLONGÉES

La *Loi sur l'instruction publique* précise la responsabilité des parents quant à la fréquentation scolaire de leur enfant à :

L'article 14 : « *Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année suivant celle où il a atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire où il a atteint 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par le ministre, selon la première éventualité.* » L'article 17 : « *Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire.* »

Lorsque votre enfant s'absente pour des vacances ou pour tout autre motif durant l'année, son titulaire ne lui remettra pas de travaux à faire durant son absence et ne lui fera pas passer les examens manqués. Un formulaire à compléter vous sera alors remis. Veuillez prendre note que la direction n'autorisera aucun départ anticipé ou absence motivée pour des vacances ou tout autre motif durant l'année scolaire.

De plus, il est à noter que si vous voyagez à l'extérieur du pays, une quarantaine sera obligatoire à votre retour.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 20-21

Il nous fait plaisir de vous présenter les personnes qui ont été élues à titre de parents-membres au conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

Jonathan BOULANGER

Catherine DION

Steeve NADON

Asma HAMED

Geneviève CARON

Karolina SULKOWSKA

* Les dates des rencontres, l'ordre du jour et les procès-verbaux se trouvent sur le site Internet. pro-

Les membres du personnel sont :

Sophie BROSSEAU

Annie CREVIER

Julie EBACHER

Patrick FORTIN

Jocelyn GAUDREAU

Fredeline NICOLAS

Le membre de la communauté est:

Marc-Arthur JOSEPH